

Procès-verbal de la première assemblée du conseil de quartier de Maizerets tenue le lundi 5 février 2024 à 19 h, au Centre Monseigneur-Marcoux, 2025, rue Adjutor-Rivard

PRÉSENCES

Membres avec droit de vote

Mme Marie-Hélène Deshaies	Présidente (2025)
M. Martial Van Neste	Vice-président (2025)
Mme Liane-Clarisse Mouchon	Secrétaire (2024)
M. Louis-Joseph Couturier	Administrateur (2024)
Mme Ève Duhaime	Administratrice (2024)
M. Marc-André Dupont	Administrateur (2024)
Mme Camille Lambert-Deubelbeiss	Administratrice cooptée (2024)
Mme Claudia Larochelle	Administratrice cooptée (2023)

Membre sans droit de vote

M. Claude Villeneuve	Conseiller municipal du district de Maizerets-Lairet
----------------------	--

ABSENCES

M. Samuel Clavet-Labrecque	Administrateur démissionnaire (2025)
Mme Joséphine Hénault	Trésorière (2025)

IL Y A QUORUM

AUTRES PRÉSENCES

M. Daniel Leclerc	Conseiller en consultations publiques à la Ville de Québec
Mme Gabrielle Roy-Grégoire	Chargée de projet communauté bleue pour l'organisme Eau Secours

Outre les personnes mentionnées, 7 personnes assistent à la rencontre.

Ordre du jour

- 24.02.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 24.02.2 Adoption des procès-verbaux de novembre et de décembre
- 24.02.3 Points de suivi
- 24.02.4 Présentation Communauté bleue
- 24.02.5 Assemblée générale annuelle et rapport annuel
- 24.02.6 Période de questions des citoyens et des citoyennes
- 24.02.7 Période du conseiller municipal
- 24.02.8 Enjeux d'aménagement du quartier
 - Innovitam et consultations de la Canardière
 - Dossier Dufferin-Montmorency : boulevard urbain et 3e lien (consultation 4e phase Samuel de Champlain)
 - Projet de recherche sur consultations publiques
 - Jardins du centre d'hébergement de soins longue durée (CHSLD)
- 24.02.9 Retour sur les modifications proposées au fonctionnement des conseils de quartier
- 24.02.10 Vie communautaire
 - Murales
 - Rendez-vous Limoilou
 - Retour fête hivernale au Centre Mgr-Marcoux
 - Maizerêve les voisins
 - Carte graphique des commerces de proximité
- 24.02.11 Communications (logo, outils visuels et suivis des courriels)
- 24.02.12 Tour des comités
 - Table de concertation vélo
 - Limoil'air
 - Comité de verdissement
 - Comité vigilance GMR-Incinérateur (CVGMR)
 - Table citoyenne Littoral Est

Du nouveau ? Frigo-partage ; enjeux de circulation et de sécurité routière dans le quartier ; terrain de l'ancien Centre communautaire Mgr Marcoux ; forêt urbaine Lairet-Maizerets ; dossier tramway ; terrains Hydro-Québec Henri-Bourassa

- 24.02.13 Trésorerie
 - Paiement secrétaire
 - Tarif pour la rédaction d'un procès-verbal
 - Mise à jour au Registraire des entreprises du Québec
 - Demande de remboursement pour la fête hivernale
- 24.02.14 Varia
 - Candidatures intéressées à joindre le conseil d'administration du conseil de quartier
 - Rencontre des conseils de quartier
 - Commission consultative sur la qualité de l'air
- 24.02.15 Levée de l'assemblée

Procès-verbal

24.02.1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Marie-Hélène Deshaies ouvre la séance à 19 h 03.

Mme Ève Duhaime souhaite ajouter le point « Jardin CHSLD » aux enjeux d'aménagement du quartier et le point « carte graphique des commerces de proximité » à la vie communautaire.

Mme Camille Lambert-Deubelbeiss souhaite discuter du suivi des courriels dans le point « communications ».

Les administrateurs et administratrices souhaitent ajouter les points suivants au varia : des candidatures de personnes intéressées à joindre le conseil d'administration du conseil de quartier, la rencontre des conseils de quartier et la commission consultative sur la qualité de l'air.

M. Marc-André Dupont souhaite ajouter le point « demande de remboursement pour la fête hivernale » à la trésorerie.

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la rencontre du 5 février 2024.

24.02.2 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE NOVEMBRE ET DE DÉCEMBRE

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter les procès-verbaux des assemblées du 6 novembre et du 11 décembre 2023.

24.02.3 POINTS DE SUIVI

Aucun point de suivi.

24.02.4 PRÉSENTATION COMMUNAUTÉ BLEUE

Gabrielle Roy-Grégoire, chargée du projet « Communauté bleue » de l'organisme Eau secours présente la mission et les objectifs du projet de certification.

Les objectifs de la certification Communauté bleue sont de :

- Protéger et promouvoir les services d'eau publics.
- Contre la pression croissante de la privatisation de l'eau.
- Promouvoir la consommation de l'eau du robinet.
- Faire croître un mouvement mondial de protection de l'eau.

Il y a trois étapes pour obtenir une certification Communauté bleue :

- 1- Reconnaître le droit à l'eau et aux services d'assainissement.
- 2- Bannir ou éliminer progressivement la vente d'eau embouteillée dans les établissements municipaux et lors des activités municipales.
- 3- Promouvoir les services d'eau et d'eaux usées financés, détenus et exploités par les gouvernements.

Si le conseil de quartier souhaite devenir une Communauté bleue ou proposer à la Ville de Québec

de le devenir, il faut :

- Présenter le projet au conseil de ville de la municipalité ciblée.
- Adopter une résolution comprenant les trois principes fondamentaux.
- Recevoir la certification Communauté bleue et donner une conférence de presse.

Gabrielle aborde également le guide de mobilisation et les outils disponibles pour accompagner les communautés dans leurs démarches pour recevoir la certification. Elle donne également des alternatives possibles aux bouteilles d'eau à usage unique.

S'ensuit une période de questions :

Q : Est-ce que le conseil de quartier a la légitimité de demander la certification comme il est un organisme de la Ville et d'autres conseils de quartier ont-ils l'intention de faire les démarches ?

R : Le conseil de quartier de Maizerets serait le premier.

Q : Est-ce que l'organisme pose des actions en lien avec la qualité de l'eau offerte par le système d'approvisionnement public, notamment dans un contexte de chlore et de plomb dans l'eau ?

R : Des représentations politiques et de l'accompagnement citoyen peuvent être effectués dans ces situations. Le sous-financement à réparer les infrastructures vieillissantes représente un enjeu transversal important. Cependant, la tarification de la consommation par volume pour les résidents n'est pas une option.

Q à M. Claude Villeneuve : Est-ce que la Ville de Québec a une vision ou des objectifs par rapport à la qualité et l'accessibilité de l'eau ?

R : M. Villeneuve affirme que l'enjeu actuel principal est la préservation du Lac Saint-Charles.

Q : Quelle est la position de l'organisme concernant la surtaxe pour les piscines privées mise en place à Trois-Rivières ?

R : Comme l'organisme est d'accord avec l'octroi de contravention en cas d'arrosage des pelouses, ce serait cohérent d'être d'accord avec la surtaxe pour les propriétaires de piscines, mais Eau Secours n'a pas pris position officiellement sur ce dossier.

Mme Ève Duhaime ajoute que les réserves d'eau ne sont pas sans fond et qu'il faut que le gouvernement s'engage à les préserver. Selon elle, le conseil de quartier peut facilement appuyer les revendications de la Communauté bleue, notamment avec la présence de l'incinérateur sur le territoire. De plus, cette certification est en cohérence avec les préoccupations du conseil de quartier, soit manger, boire et se loger.

M. Martial Van Neste rappelle que les emplacements des points d'eau et les fontaines publiques sont disponibles sur la carte interactive de la Ville de Québec. Il propose qu'une résolution soit faite par le conseil de quartier pour inciter la Ville de Québec à aller chercher sa certification Communauté bleue.

Mme Ève Duhaime, accompagnée par Gabrielle Roy-Grégoire, rédigera pour la prochaine assemblée du conseil de quartier prévue en mars, une résolution à ce sujet. Il y a aussi des exemples dans le guide de mobilisation des Communautés bleues.

Mme Liane-Clarisse Mouchon trouve qu'il serait pertinent d'aborder l'angle de la gestion des eaux usées au comité de vigilance GMR-Incinérateur.

24.02.5 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET RAPPORT ANNUEL

RÉSOLUTION 24-01-01

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil de quartier fixe la date de l'assemblée générale annuelle au 8 avril 2024 en mode présentiel selon les directives du moment.

M. Daniel Leclerc vérifiera pour la réservation d'une salle au Domaine de Maizerets.

M. Louis-Joseph Couturier suggère des noms de personnes de la scène de slam de Québec, des humoristes engagés et des experts de la crise du logement pour l'animation lors de l'AGA. Le conseil se questionne sur la pertinence d'opter pour une animation artistique ou pédagogique sur la crise du logement.

Mme Camille Lambert-Deubelbeiss rappelle que l'intention derrière l'animation est de favoriser la participation citoyenne à l'AGA.

Après discussions, il est convenu d'opter pour une animation plus ludique afin de marquer les imaginaires grâce à une personne du milieu artistique et de contacter la coordonnatrice du Bureau d'animation et information logement (BAIL) Mme Nicole Dionne pour une partie plus éducative.

RÉSOLUTION 24-01-02

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser la somme de 300\$ pour engager un artiste de slam de Québec pour une présentation lors de l'AGA avec une présentation du BAIL pour une durée totale de 45 minutes.

Concernant le rapport d'activités, Mme Liane-Clarisse Mouchon déposera dans le Drive un document structurant les différentes sections du rapport et les administrateurs et administratrices qui doivent le remplir. L'échéance de cette année est le 15 mars. Un courriel avec toutes les informations sera envoyé par Mme Liane-Clarisse Mouchon.

RÉSOLUTION 24-01-03

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil de quartier nomme M. Daniel Leclerc comme président d'élection pour l'assemblée générale annuelle du 8 avril 2024.

Mme Camille Lambert-Deubelbeiss propose de vérifier, auprès de Mme Joséphine Hénault, pour un budget pour l'achat de beignes, muffins et café lors de l'AGA. Ce point sera ajouté à l'ordre du jour de la prochaine assemblée en mars.

24.02.6 PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS ET DES CITOYENNES

Un citoyen mentionne participer à tous les événements du quartier et remarque une mauvaise gestion des bouteilles d'eau à usage unique et de l'accès à l'eau en général. Il se demande pourquoi le conseil d'administration souhaite se coller à la vision de la Ville de Québec au lieu que le quartier Maizerets devienne un exemple pour les activités de quartier.

Mme Ève Duhaime répond que tous les administrateurs et administratrices ont déjà des dossiers à

porter. Des publications sur la page Facebook du conseil de quartier peuvent être faites. Le conseil de quartier peut être initiateur d'un mouvement citoyen et initier un projet Communauté bleue avec d'autres conseils de quartier, mais il ne peut être l'éducateur du citoyen.

Une citoyenne demande en quoi consiste l'accompagnement offert par le projet Communauté bleue et si des objectifs mesurables sont demandés aux municipalités pour obtenir la certification.

Mme Gabrielle Roy-Grégoire répond que l'organisme aide les citoyens à obtenir la certification et procède à l'intégration dans la Communauté bleue internationale. C'est une certification symbolique qui permet aussi de sensibiliser les citoyens.

Mme Ève Duhaime ajoute que l'organisme Eau Secours est un OBNL qui compte seulement trois employés.

24.02.7 PÉRIODE DU CONSEILLER MUNICIPAL

M. Claude Villeneuve prend la parole. Il explique que :

- Un avis d'ordonnance permettant au chantier du nouveau CHU ait été autorisé afin de poursuivre les travaux de soir, soit de 21h à 23h, du lundi au vendredi, à partir d'aujourd'hui (5 février) jusqu'au 7 mars 2024.
- Un proche d'un résident de l'immeuble la Marie-Clarisse dénonce l'absence de traverse piétonnière devant l'édifice situé au 1130, 18^e rue. Les feux piétons les plus près se trouvent au coin Bergemont ou bien Henri-Bourassa. M. Claude Villeneuve reçoit souvent des commentaires sur le mauvais aménagement de la 18^e rue et son manque d'agrément pour l'ensemble des utilisateurs et des utilisatrices. Il serait pertinent de profiter du chantier de réfection à venir pour repenser au complet ce tronçon de route.

Une administratrice rappelle que le conseil de quartier doit déposer une résolution pour une voie cyclable sur la 18^e rue. Il serait pertinent de repenser le réaménagement de la 18^e rue au même moment.

Un administrateur demande s'il était possible de penser à un îlot central sur la 18^e rue. M. Claude Villeneuve propose de réduire le nombre de voies. Plusieurs membres du conseil de quartier se pencheront sur une proposition pour la prochaine assemblée.

- Un projet de construction de 24 logements abordables sera déposé au Programme d'habitation abordable Québec de la Société d'habitation du Québec pour le 1785, chemin de la Canardière. Le promoteur aimerait obtenir une lettre d'appui pour le projet.

L'ensemble des administrateurs et des administratrices s'entendent pour dire qu'il est difficile d'appuyer un projet pour lequel le conseil n'a pas suffisamment d'informations.

24.02.8 ENJEUX D'AMÉNAGEMENT DU QUARTIER

- **InnoVitam et consultations de la Canardière**

Aucun suivi.

- **Dossier Dufferin-Montmorency: boulevard urbain et 3e lien (consultation 4e phase Samuel de Champlain)**

Les consultations citoyennes et le dépôt de mémoires sont toujours en cours jusqu'au 29 février.

Mme Ève Duhaime propose que les idées des citoyennes et des citoyens qui ont été récoltées lors des ateliers d'idéation soient déposées par le conseil de quartier notamment la facilité d'accès, la gentrification, l'abordabilité, le bruit et la vitesse. Mme Camille Lambert-Deubelbeiss déposera le mémoire pour le conseil de quartier.

- **Projet de recherche sur consultation publique**

M. Martial Van Neste explique qu'il a posé une question citoyenne au programme Engagement du Fonds de recherche du Québec, qui implique une question d'un-e citoyen-ne à un chercheur ou une chercheuse. Le questionnaire de cette recherche pourrait devenir une référence. Mme Geneviève Cloutier, la chercheuse partenaire en aménagement du territoire et participation citoyenne, va aussi le transmettre à la Ville de Québec. Cette recherche compilera les bonnes pratiques de consultations citoyennes dans le monde et pourra contribuer à amener de la rigueur dans les consultations et diminuer les frustrations chez les citoyens et les citoyennes.

À la question d'une administratrice à savoir si l'outil permettra d'évaluer les retombées d'une consultation et d'une autre administratrice à savoir si l'outil permettra de s'assurer que notre consultation répond aux bonnes pratiques, M. Martial Van Neste acquiesce.

- **Jardins du centre d'hébergement de soins longue durée (CHSLD)**

Mme Camille Lambert-Deubelbeiss mentionne avoir reçu un courriel de l'organisatrice communautaire du CIUSSS responsable du jardin partagé devant le CHSLD Limoilou, Mme Marie-Jade Gagnon. Il y a une forte baisse de la mobilisation citoyenne pour l'entretien du jardin. Les personnes impliquées doivent réfléchir à une nouvelle forme et à un nouveau fonctionnement pour assurer la pérennité du jardin. Après cette réflexion, une publication de recrutement sera envoyée pour être partagée sur la page Facebook du conseil de quartier et sur la page « Croque mon potager Maizerets ».

24.02.9 RETOUR SUR LES MODIFICATIONS PROPOSÉES AU FONCTIONNEMENT DES CONSEILS DE QUARTIER

Mme Camille Lambert-Deubelbeiss revient sur les grandes lignes des grands changements au *Règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier* qui est en cours de révision. L'avis de motion et l'adoption de la modification du règlement auront lieu au prochain conseil de ville. La Ville souhaite que cette mise à jour soit adoptée pour les assemblées générales annuelles des conseils de quartier.

Parmi les changements, les suivants sont nommés par Mme Camille Lambert-Deubelbeiss :

- Les séances en mode hybride sont maintenant règlementaires. Cependant, une élection, une demande de changement de zonage ou une présentation en aménagement urbain doivent

se faire en présentiel. Si la séance se tient en mode hybride, au minimum trois administrateurs ou administratrices doivent être sur place pour les citoyens et les citoyennes.

- Deux postes au conseil d'administration dits « neutres » seront réservés pour des personnes non-binaires, hommes ou femmes (sans distinction). Après l'assemblée générale annuelle, si ces postes restent vacants, ils deviennent cooptables. Lorsque la personne dépose sa candidature, elle doit mentionner sur quel poste elle applique.
- L'ordre de sélection de la durée des mandats sera déterminé selon le nombre de votes obtenus par les personnes élues.
- Un ordre particulier est demandé pour la rédaction de l'ordre du jour, de sorte à prioriser les demandes de consultation de la Ville et la période du conseiller municipal, après les points statutaires, afin de libérer ces personnes au plus tôt. Il y a exception si une présentation a lieu au conseil de quartier.
- La présidence peut demander à un administrateur ou une administratrice de présenter des excuses ou de quitter l'assemblée, si cette personne tient des propos qui ne respectent pas les valeurs du conseil de quartier et de la Ville de Québec.
- Le montant du budget pour les initiatives est établi à 10 000 \$ pour l'année 2024, avec présentation obligatoire par le conseil de quartier d'un plan d'action annuel compatible avec les orientations de la Ville. Le projet d'initiative doit également préciser s'il compte sur plusieurs sources de financement.

Une administratrice demande la définition d'un projet compatible avec les orientations de la Ville. M. Daniel Leclerc donne comme exemple qu'un plan d'action contre l'incinérateur serait à l'encontre des orientations de la Ville de Québec. Il rappelle que le conseil de quartier n'est pas un groupe de pression.

Mme Camille Lambert-Deubelbeiss mentionne avoir profité de l'opportunité pour redemander que les membres du conseil de quartier aient des adresses courriel Ville. Le Service des technologies de l'information confirme que ce sera fait ultérieurement.

M. Martial Van Neste se demande si la Ville a pensé à une solution de stockage puisqu'actuellement les documents du conseil de quartier sont sur le Google Drive personnel de celui-ci. M. Daniel Leclerc affirme que la solution de stockage en ligne viendra avant les adresses courriel Ville.

Mme Liane-Clarisse Mouchon propose à M. Martial Van Neste que le conseil de quartier lui rembourse une partie des frais reliés à l'utilisation de son Google Drive personnel. Il confirme que ce n'est pas nécessaire.

24.02.10 VIE COMMUNAUTAIRE

- **Murales**

Mme Ève Duhaime a eu un retour de la secrétaire de M. Dany Caron, le directeur général de l'Office municipal d'habitation de Québec (OMHQ). Ils ne donnent plus de permissions de faire des murales directement sur les bâtiments. Il a été proposé de visser un panneau avec la murale dessus. De plus, un enduit pour protéger les joints et la surface extérieure vient

d'être appliqué aux appartements Saint-Pie X, rendant le projet impossible. Mme Isabelle Gagnon va formuler une invitation aux citoyens et citoyennes du quartier pour choisir un autre mur pour la murale. L'invitation sera partagée sur la page Facebook du conseil de quartier. La murale sera composée d'un paysage urbain, l'emblème actuel de Maizerets et de personnages pour représenter les citoyens.

- **Rendez-vous Limoilou**

Mme Camille Lambert-Deubelbeiss annonce que l'organisme est à la recherche d'une personne à la coordination et qu'elle est candidate. Ainsi, son poste sur le comité de gestion est en pause le temps du processus de recrutement.

- **Retour fête hivernale au Centre Mgr Marcoux**

M. Marc-André Dupont rapporte que les membres du conseil de quartier présents ont eu des difficultés avec la cafetière, mais ont néanmoins réussi à proposer du café aux personnes présentes. Mme Ève Duhaime confirme que le tirage des T-shirts « je suis de Maizerets » sera fait lors de l'AGA. Mme Liane-Clarisse Mouchon ajoute que ce genre d'événement est pertinent pour se faire connaître des résidentes et des résidents du quartier. Mme Camille Lambert-Deubelbeiss renchérit qu'il est important que le conseil de quartier se dote d'outils de promotion à distribuer.

- **Maizerève les voisins**

Mme Camille Lambert-Deubelbeiss annonce que la fête des voisins aura lieu le 8 juin. Un parcours se tiendra en après-midi avec une fanfare pour se faire connaître, visiter les fêtes de voisins et inviter les citoyens et les citoyennes à nous rejoindre vers 18h à la place Maizerets si l'autorisation de la Ville est obtenue. Elle a obtenu une soumission de la fanfare Tint(A)nar pour 1200 \$ et une soumission d'un groupe de garage clé-en-main pour 2000 \$, sonorisation et équipement inclus.

Devant le délai d'un minimum de deux mois pour le budget d'initiatives et la date prévue de la fête des voisins, il est convenu de faire les démarches avec Tint(A)nar et de leur demander de nous aviser s'ils reçoivent d'autres demandes pour le 8 juin. À l'exception de Mme Ève Duhaime qui ne pourra être présente, l'ensemble des administratrices et des administrateurs confirment qu'ils participeront à la fête des voisins. Mme Camille Lambert-Deubelbeiss poursuit les démarches.

RÉSOLUTION 24-01-04

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser la somme de 1200 \$ pour contracter avec la fanfare Tint(A)nar pour l'événement Maizerève les voisins, prévu le 8 juin 2024.

- **Carte graphique des commerces de proximité**

Mme Ève Duhaime explique qu'à la suite d'une discussion avec Mme Marion Desgagné, propriétaire du Oui Oui Café, elles ont eu l'idée de créer une carte graphique des commerces

de proximité du quartier. Un lancement aurait lieu et la carte pourra être publiée sur la page Facebook du conseil de quartier. D'autres commerces sont déjà intéressés, dont la bouquinerie Nouvelle Chance. Elle propose que les profits de la vente de chandails « Je suis de Maizerets » soient réinvestis dans ce nouveau projet de visibilité et de ralliement des commerces.

M. Martial Van Neste ajoute que ce projet rallumera peut-être le désir du quartier de voir naître une Société de développement commercial (SDC). Cela permettrait au quartier d'avoir de nouvelles possibilités. Mme Ève Duhaime mentionne que la problématique est l'absence d'une artère commerciale dans le quartier et le manque de temps des commerçant-es..

24.02.11 COMMUNICATIONS (LOGO, OUTILS VISUELS ET SUIVIS DES COURRIELS)

M. Marc-André Dupont travaille actuellement sur une proposition de logo pour le conseil de quartier de Maizerets. Plusieurs déclinaisons seront réalisées. Il est convenu qu'elle sera présentée à l'AGA si elle est prête. Les administrateurs et administratrices énumèrent des suggestions d'outils visuels pour le conseil de quartier : une bannière, des pamphlets, un « beach flag », une photo de couverture pour la page Facebook du conseil de quartier. M. Marc-André Dupont enverra sa proposition par courriel et un suivi sera effectué au prochain conseil de quartier. Ce point sera mis dans les premiers de l'ordre du jour afin de prendre le temps nécessaire.

Mme Liane-Clarisse Mouchon rapporte la proposition du directeur général du Domaine Maizerets de rencontrer le conseil de quartier. Mme Ève Duhaime et M. Martial Van Neste iront le rencontrer. M. Martial Van Neste s'occupera de répondre et de prendre rendez-vous.

Mme Camille Lambert-Deubelbeiss rapporte la demande de la garderie Les coins créatifs de rencontrer le conseil de quartier, notamment car elle rencontre des problématiques dans ses démarches pour devenir un centre de la petite enfance (CPE). Elle fera un suivi avec les gestionnaires afin de clarifier le mandat du conseil de quartier.

24.02.12 TOUR DES COMITÉS

- **Table de concertation vélo**

M. Martial Van Neste annonce qu'une rencontre aura lieu bientôt concernant les Corridors Vélo cité. Il y a actuellement plusieurs consultations citoyennes en cours qui touchent le quartier Maizerets. Une annonce à ce propos sera faite demain par la Ville de Québec.

- **Limoil'air**

Mme Liane-Clarisse Mouchon annonce que, finalement, le projet de comité citoyen sur la qualité de l'air dans une optique d'éducation populaire sur le sujet ne sera pas porté par Rendez-Vous Limoilou. Il reste donc à attendre des nouvelles de la demande de subvention déposée par le conseil de quartier du Vieux-Limoilou et une chercheuse partenaire pour continuer le projet. Un suivi de la soirée du 28 septembre sera effectué auprès des citoyens et citoyennes présent-e-s.

- **Comité de verdissement**

Aucun suivi.

- **Comité vigilance GMR-Incinérateur (CVGMR)**

Mme Liane-Clarisse Mouchon a participé à un suivi du Plan de mise en œuvre du *Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles* (PMGMR) qui se terminait initialement en 2022, mais a été étiré jusqu'en 2023. Un nouveau Plan de mise en œuvre sera élaboré dès que le nouveau PMGMR adopté par la Communauté métropolitaine de Québec aura été approuvé par Recyc-Québec.

La Ville de Québec a par ailleurs reçu un avis de non-conformité de Recyc-Québec concernant le PMGMR car l'incinération de matières résiduelles ne consiste pas en une valorisation énergétique. Les documents portant cette mention ont été modifiés et envoyés de nouveau.

Mme Liane-Clarisse Mouchon mentionne également que la Ville de Québec travaille sur une stratégie d'économie circulaire. Elle ajoute que le 9 mai à 19h, au Centre communautaire Jean-Guy Drolet, aura lieu l'assemblée publique du comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles. L'information sera partagée sur la page Facebook du conseil de quartier.

- **Table citoyenne Littoral Est**

Mme Marie-Hélène Deshaies rappelle qu'il y a une rencontre d'information sur les droits des locataires mercredi le 7 février au Centre communautaire Ferland.

24.02.13 TRÉSORERIE

- **Tarif pour la rédaction d'un procès-verbal**

RÉSOLUTION 24-01-05

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que les procès-verbaux soient désormais payés à 110 \$ l'unité pour l'année 2024.

- **Résolution pour payer la secrétaire de rédaction**

RÉSOLUTION 24-01-06

CONSIDÉRANT la résolution du 5 février 2024 pour le tarif annuel ;

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser le paiement de 110 \$ à Mme Anne-Sophie Verreault pour la rédaction du procès-verbal du lundi 5 février 2024.

- **Mise à jour au Registraire des entreprises du Québec**

RÉSOLUTION 24-01-07

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil de quartier autorise pour l'année 2024 M. Daniel Leclerc ou son substitut désigné, à remplir et à transmettre les déclarations de mise à jour annuelle et de mise à jour courante du conseil de quartier au Registraire des entreprises.

- **Demande de remboursement pour la fête hivernale**

RÉSOLUTION 24-01-08

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU que la somme de 70 \$ soit remboursée à M. Louis-Joseph Couturier et que la somme de 100,50 \$ soit remboursée à M. Marc-André Dupont. M. Daniel Leclerc remettra les factures originales à Mme Joséphine Hénault.

24.02.14 VARIA

- **Candidatures intéressées à rejoindre le conseil d'administration du conseil de quartier**

Mme Rachel Jean et M. Sébastien Boisvert sont intéressés à rejoindre le conseil d'administration du conseil de quartier. La marche à suivre leur est exposée afin de récolter les signatures nécessaires et de pouvoir être cooptés à la prochaine rencontre ou élus à l'AGA.

- **Rencontre des conseils de quartier du 6 février 2024**

C'est demain qu'a lieu la rencontre ayant pour objectif de favoriser les échanges entre les conseils de quartier. Mme Ève Duhaime et M. Martial Van Neste participeront.

- **Commission consultative sur la qualité de l'air**

Créée avec trois commissaires élus et citoyens des quartiers, cette assemblée grand public permettra les échanges Mme Marie-Josée Asselin en lien avec le *Plan d'action pour une saine qualité de l'air extérieur* de la Ville de Québec. Elle se tiendra le 8 février 2024. M. Martial Van Neste participera.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever la séance à 21 h 40.

La prochaine assemblée ordinaire du conseil de quartier aura lieu le lundi 4 mars 2024.

Mme Marie-Hélène Deshaies
Présidente

Mme Liane Clarisse Mouchon
Secrétaire

Annexe – Suivi des résolutions

Aide-mémoire – Suivi des résolutions courantes (en gris, suivi complété)			
No, sujet, procès-verbal	Destinataire	Demande ou recommandation	Suivi
23-05-28 – Projet commun de sécurité routière, mai 23	Conseils de quartier	Désignation d'un représentant de Maizerets au comité de projet commun	Mme Hénault ou un autre membre du conseil y participera.
23-05-27 – Innovitam, débat public, mai 23	Ville	Suspendre les travaux et tenir un débat public sur le projet de déploiement d'une zone d'innovation dans le quartier.	En attente.
23-05-06 – Place Maizerets, mai 23	Ville	Tenir une rencontre d'échanges sur l'avenir de la place suite à son regrettable démantèlement.	À voir cet automne pour une rencontre avec Nature Québec. À suivre.
23-05-05 – Maizréve, demande de subvention, mai 23	Ville	Analyser la demande de subvention de projet d'initiative dans le cadre de l'édition 2023 de Maizréve.	Aucun projet d'initiative ne sera déposé.
23-05-24 – Ave de Villebon et projet de tramway, mai 23	BPT	Analyser l'argumentaire citoyen et les alternatives proposées et faire part des résultats au conseil de quartier	Rencontre avec le Bureau de projet le 21 juin.
23-05-23 – Lettre d'appui, mai 23	Nature Québec	Appuyer les projets de ruelles vertes aux fins de subvention de l'organisme	Aucune lettre n'est requise pour des soutiens de moins de 5 000 \$.
23-03-18 – École des Jeunes-du-Monde, rue école, mars 23	Ville	Demande pour fermer la rue Georgette-Lavallée au début juin 2023 pour la tenue d'un événement de type rue-école	L'événement rue-école a été tenu le 1 ^{er} juin 2023. Un succès.
23-02-13 – Convention d'aide financière de la zone d'innovation, fév. 23	Ville, MESI	Désigner un membre de la communauté et un membre expert en urbanisme sur le comité de mise en œuvre de la convention d'aide financière Ville-MESI	Il n'y aura pas de zone d'innovation dans le quartier
23-02-12 – Réflexion CVAP, fév. 23	Conseils de quartier	Rencontrer les conseils impliqués pour discuter du manque de transparence et élaborer une stratégie commune.	La rencontre a eu lieu. La mobilisation se fera autour des rapports produits par l'étude MEMS.
23-02-11 – Opinion, révision des pratiques, fév. 23	Ville	Appui et demande d'expérimenter les budgets participatifs tels que promus par le Centre d'écologie urbaine.	Le règlement modifiant le fonctionnement des conseils de quartier a été adopté en février 2024. Le budget d'initiative est maintenant de 10 000\$, mais il doit être en lien avec un plan d'action.
23-01-01– Bain portuaire, janv. 23	Ville	Contribuer aux coûts d'opération notamment des surveillants-sauveteurs	25 mai 23, la Ville a signé une entente de 115 000\$ avec le Port de Québec (BE2023-034).
22-CA-37 – Domaine Beauséjour, enquête, déc. 22	OMHQ	Enquêter sur les pratiques d'entretien préventif (longues pannes d'ascenseur).	Accusé réception (janv. 23) et suivis en juin 23 et novembre 23.
22-CA-30 – Projet de sécurité routière 21, nov. 22	CA	Engagement financier pour publier le questionnaire réalisé par ATV.	À suivre.
22-CA-28 – La Canardière , InnoVitam, nov. 22	Ville	Tenir un débat public sur les 15 terrains contaminés et suspendre les activités d'InnoVitam pendant la consultation.	En attente.
22-CA-24 – Ateliers sécurité écoles primaires, oct. 22	CA	Autoriser 1 000 \$ pour des ateliers sur les enjeux de sécurité autour des écoles Jeunes-du-Monde et Dominique-Savio	Peut-être transféré dans le projet de rue-école. À Suivre.

22-CA-14 – Promenade SDC Phase IV, mai 22	Ville, CCNQ	Mettre en œuvre la phase IV du parc linéaire avec des accès conviviaux.	En attente.
22-CA-07 – La Canardière, contamination, janv. 22	Ville	Informé le conseil de l'état des travaux et de la contamination des 15 terrains	En avril, le conseil est convié à la Table d'acteurs clés (mai 22). À suivre.
22-CA-03 – Cible de canopée, janv. 22	Ville	Augmenter la cible de canopée à 40% et ajuster la Vision de l'Arbre 2015-2025	Le SPAE estime que 40% est hors critères. Pour la ville, la cible est de 35 % (mai 22). Relance à faire (sept. 22).

Légende : ATV Accès Transports viables ; BPT Bureau de projet du tramway ; CA Conseil d'administration du conseil de quartier de Maizerets ; CCBQ Commission de la Capitale nationale de Québec ; CVAP Comité de vigilance des activités portuaires ; MEMS étude « Mon environnement, ma santé », Direction de la santé publique de la Capitale Nationale ; MESI ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (actuellement Ministère de l'Énergie et de l'Innovation, MEI) ; OMHQ Office municipal d'habitation de Québec ; Promenade SDC Promenade Samuel-De Champlain ; SPAE Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement